

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Yves DELAPORTE

Une statue de saint Maurice à la
cathédrale de Chartres

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1954, tome 52, p. 209-218

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Statue de saint Maurice
au portail sud de la cathédrale
de Chartres (XIII^e siècle)



Une statue de saint Maurice

à la cathédrale de Chartres

Il existe à la cathédrale de Chartres, aux extrémités extérieures de l'ébrasement de la baie de gauche du portail sud (baie des martyrs), deux statues représentant des saints revêtus du costume des chevaliers du XIII^e siècle, et, plus précisément, du début du règne de saint Louis. Par leur facture plus évoluée, elles se distinguent des statues voisines et doivent être attribuées à une époque un peu plus récente et à un autre atelier. Celles qui leur correspondent à la baie de droite (baie des confesseurs) appellent la même remarque ; il est évident que toutes les quatre ont été sculptées et posées lors de la construction du porche ; elles ont alors remplacé des colonnes cannelées semblables à celles qui ont été maintenues aux mêmes endroits et existent encore au portail nord. On était assez porté naguère à en retarder l'exécution jusqu'à une époque avancée du XIII^e siècle ; on est revenu de cette erreur. Nous n'étonnerons sans doute personne aujourd'hui en attribuant nos deux statues de guerriers à une date assez voisine de 1230 et, en tout cas, antérieure au milieu du XIII^e siècle.

Tout a été dit sur la beauté de ces deux images, chefs-d'œuvre de la statuaire du temps de saint Louis, mais le dernier mot n'a pas été dit sur l'identité de l'une d'elles. Celle de droite représente évidemment saint Georges, dont le martyr est figuré sur le socle. Quant à l'autre, celle de gauche, on a pris l'habitude, depuis un siècle, d'y voir saint Théodore ; identification qui, selon nous, est au moins douteuse et sujette à vérification.

Remarquons d'abord que les noms que l'on donne à nos statues ne sont garantis par aucune tradition. Il n'existe aucun renseignement de ce genre dans les descriptions, toutes très sommaires, antérieures au XIX^e siècle. Et lorsque la curiosité commença à s'orienter vers les œuvres du moyen âge, il y eut des identifications fantaisistes que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner¹. Pour Gilbert, le personnage qui nous intéresse « paroît être Eudes, comte de Chartres »². Hérisson lui fait écho dans l'édition de *l'Histoire de Sablon* revue par ses soins et publiée en 1835³.

Il était impossible à un archéologue averti d'admettre une telle hypothèse. Aussi Didron, sans d'ailleurs en donner aucune raison, a cru reconnaître saint Victor dans la statue de notre saint guerrier⁴. Un peu plus tard, Bulteau a rejeté, sans examen suffisant, l'opinion de Didron en déclarant que saint Victor « était peu connu à Chartres »⁵, ce qui est tout à fait invraisemblable. Saint Victor, le soldat martyr de Marseille, était en effet

¹ *Une statue de saint Silvestre à la cathédrale de Chartres* (Société archéologique d'Eure-et-Loir, *Mémoires*, XVIII, p. 159).

² *Description historique de l'église cathédrale de Chartres*, Chartres, 1824, p. 45.

³ *Histoire et description de l'église cathédrale de Chartres*, Chartres, 1835, p. 25.

⁴ *Manuel d'iconographie chrétienne (Guide de la peinture)*, Paris, 1845, p. 321.

⁵ *Description de la cathédrale de Chartres*, Chartres, 1850, p. 109.

très connu et très honoré non seulement dans une grande partie de la France, mais même plus loin. Sur les huit diocèses qui composaient l'ancienne province de Sens, six l'avaient inscrit à leur calendrier liturgique ; seuls ceux de Chartres et de Troyes faisaient exception⁶. Mais on ne pouvait ignorer à Chartres le patron de l'abbaye parisienne de Saint-Victor, abbaye qui avait bien quelque célébrité !

Pour Bulteau, suivi depuis, avec une docilité parfaite, par tous les monographes, le saint martyr est saint Théodore. Il connaît deux martyrs de ce nom, tous deux soldats : saint Théodore d'Héraclée (7 février), mis à mort sous Licinius pour avoir incendié un temple, et saint Théodore d'Amasée (9 novembre), surnommé Tiron, ou le Conscrit, ayant subi la même peine sous Galère et Maximin pour avoir détruit des idoles qu'il s'était fait confier⁷. Toujours d'après Bulteau, la cathédrale possédait une relique insigne du premier de ces deux saints, et c'est lui que représente la statue.

Ces assertions sont inexactes. Le saint dont on possédait le chef est le saint Théodore du 9 novembre : à cette date, l'Ordinaire indique une procession " *ad capud ipsius* " ⁸ ; c'est le même saint, Théodore Tiron, dont l'histoire est illustrée dans un vitrail légendaire de la cathédrale.

⁶ On trouvera ces renseignements dans les ouvrages du chanoine Leroquais, notamment dans ceux-ci : *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France* et *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques de France*. Ces ouvrages sont munis de tables très complètes qui facilitent les recherches.

⁷ Telle est, ou telle était, en effet l'opinion commune. Pour les Bollandistes, il s'agit en réalité du dédoublement d'un même personnage. Mentionnant dans leur *Bibliotheca hagiographica latina* les documents concernant Théodore d'Héraclée (n. 8084-8086), ils ont soin de dire : « Non videtur diversus esse a Theodoro tironem m. Amaseae. » On trouvera des renseignements sur la question dans l'excellent ouvrage du P. Delehaye, Bollandiste, sur *Les légendes grecques des saints militaires*, Paris, 1909. Voir aussi R. Aigrain, *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, 1953, *passim*.

⁸ Y. Delaporte, *L'Ordinaire chartrain du XIII^e siècle*, p. 63 et p. 187.

Quant à l'autre, celui du 7 février, il a toujours été inconnu à Chartres, n'étant même pas mentionné au martyrologe.

Étudié il y a cent ans en partant de données fausses, le problème iconographique qui retient notre attention doit l'être de nouveau.

Ce qui est certain, en raison de la place occupée par la statue et du costume donné par le sculpteur au personnage représenté, c'est qu'il s'agit d'un martyr et d'un soldat. Ajoutons : d'un soldat martyr connu en occident, car il n'y a aucune probabilité que l'on ait voulu glorifier un de ces saints militaires orientaux, tels que saint Démétrius ou saint Mercure, dont le culte n'a jamais pénétré dans l'Eglise latine. Eliminons de même saint Georges, très célèbre, mais déjà représenté en face de celui dont nous recherchons l'identité. Remarquons enfin qu'il est bien douteux qu'on ait, dès le XIII^e siècle, pensé à saint Sébastien ; on le célébrait, en même temps que saint Fabien, le 20 janvier, mais les images du saint invoqué contre les épidémies ne se sont multipliées, au moins chez nous, qu'à une époque plus tardive.

La liste des saints dont les titres sont dignes d'examen est donc, en définitive, fort courte ; elle ne comprend que quatre noms : ceux de saint Victor et de saint Théodore d'Amasée, déjà cités, celui de saint Eustache et celui d'un saint plus célèbre encore que les précédents et auquel on aurait dû penser : saint Maurice, chef de la légion thébéenne.

S'il n'y avait que la statue, le problème, faute de données suffisantes, serait insoluble ; cette statue, sans attributs caractéristiques, peut convenir à chacun des quatre saints. Mais elle repose sur un support « historique » dont le témoignage ne doit pas être négligé.

En voici la description sommaire. Au milieu de la composition, une idole est posée sur une colonne ; elle représente un être tenant à la fois de l'homme et de la bête, auquel l'artiste a donné la laideur et le ridicule qui caractérisent les démons dans l'art du XIII^e siècle.

On pourra comparer cette figure avec l'idole adorée par un infidèle dans une des scènes de la série des vertus et des vices sur le pilier de droite de la même baie ; les deux sculptures paraissent de la même main. A droite de l'idole, un soldat, fléchissant le genou, lui rend hommage. Du côté opposé, un personnage couronné, tenant un glaive, préside la scène, qui, ainsi que l'indiquent quelques branches garnies de feuillage, se passe en plein air.

Bulteau tente ainsi d'expliquer le sujet : « L'empereur Licinius veut faire adorer ses dieux par Théodore, qui, fléchissant le genou devant l'idole, s'apprête à la renverser ; c'est l'interprétation qui nous a paru la plus vraisemblable. » Et il ajoute : « Le sculpteur a confondu ici les deux saints Théodore, soldats. » Visiblement, Bulteau n'est qu'à moitié satisfait de son interprétation. Il est permis de l'être encore moins que lui. Il n'y a rien de semblable dans les passions de l'un et de l'autre saint Théodore. Et comment supposer que c'est en fléchissant le genou devant l'idole que le martyr s'apprête à la renverser !

Le continuateur de Bulteau a reproduit, en l'aggravant, cette explication aberrante⁹. Pour lui, comme pour son devancier, il s'agit de saint Théodore d'Héraclée. Mais ne trouvant rien dans l'histoire du saint qui corresponde à la scène représentée, et se souvenant, en bon humaniste, de *l'Art poétique* d'Horace, il excuse l'artiste qui, dit-il, a traité le sujet « avec la liberté qu'on a toujours accordée aux imagiers comme aux poètes ». Assertion tout à fait fautive : il est certain, au contraire, que les sculpteurs et les verriers ont illustré les textes d'une manière très littérale. Toujours d'après le même auteur, le soldat... simule (*sic*) une gémulation devant l'idole ! Explication ridicule. Comment peut-on simuler une gémulation... sans la faire ? L'homme ne simule pas une gémulation ; il fléchit bel et bien le genou. Ni l'un ni l'autre des deux Théodore ne s'est laissé aller à une telle faiblesse. Et l'eussent-ils fait, le geste n'est pas de ceux qui méritent d'être glorifiés !

⁹ *Monographie de la cathédrale de Chartres*, II, Chartres, 1888, p. 323.



Support de la statue
de Saint Maurice

Il faut donc chercher autre chose que ces explications pitoyables. Ni Bulteau ni son continuateur n'a remarqué l'impossibilité d'identifier le soldat du support avec celui de la statue. Ce dernier est imberbe, et, ainsi qu'il convient à un saint, sa tête est ornée du nimbe. L'autre est barbu et n'est pas nimbé ; ce n'est pas un saint, mais un païen adorant une idole.

Il n'y a rien dans la passion de saint Victor ni dans celle des deux saints Théodore qui explique le sujet. Dans celle de saint Eustache, illustrée dans le plus beau de nos vitraux légendaires, le martyr refuse de s'associer aux actions de grâces rendues aux dieux par l'empereur Hadrien dans l'enceinte d'un temple. Ici, c'est tout différent. L'empereur ne donne pas l'exemple ; il commande. Et le décor végétal indique que le fait ne se passe pas dans un temple ni même dans une ville.

Au contraire, ainsi que nous allons le voir, la sculpture illustre parfaitement un passage de la passion de saint Maurice et de ses compagnons martyrs de la légion thébéenne.

Bien qu'étrangère aux anciens sacramentaires romains, la fête de saint Maurice (22 septembre) était, au moyen âge, universellement célébrée, même à Rome. A Chartres, elle comportait un office propre, que l'on trouve également dans les anciens livres liturgiques d'un grand nombre d'Eglises. La veille, après les secondes vêpres de saint Matthieu, le clergé de la cathédrale se rendait à l'église Saint-Maurice et y célébrait les premières vêpres du saint titulaire. Il y retournait le lendemain pour y chanter une messe¹⁰. Ce sont les leçons historiques de l'office chartrain que nous résumons ici en quelques mots¹¹.

Dioclétien s'est associé Maximien Hercule qu'il envoie en Gaule pour réprimer la sédition des Bagaudes. Au passage des Alpes, lors d'une halte dans la haute vallée

¹⁰ Y. Delaporte, *L'Ordinaire chartrain du XIII^e siècle*, p. 57 et p. 178.

¹¹ La rédaction primitive de la passion de saint Maurice et de ses compagnons (*Bibl. hagiogr. lat.*, n. 5737-5740) est l'œuvre de saint Eucher, évêque de Lyon dans la première moitié du V^e siècle. Plusieurs interpolations y sont été introduites par les copistes au cours des siècles (cf. Marius Besson, *Monasterium Acaunense*, Fribourg, 1913, pp. 1-61 ; J.-M. Theurillat, dans *Vallesia*, IX, Sion, 1954, pp. 10-20). C'est un texte remanié que l'on trouve dans les anciens manuscrits de Chartres (*Catalogus cod. hagiogr. bibl. publ. civ. Carnot*, pp. 151, 173, 198). C'est à ce texte que nous nous référons et que nous empruntons nos citations.

du Rhône, en un lieu nommé Octodorum ou Octodurum, aujourd'hui Martigny, le César veut imposer à ses troupes un serment comportant une profession de foi au paganisme ; en vertu de ce serment les soldats s'engageraient non seulement à combattre l'ennemi, mais aussi à persécuter les chrétiens. Pour échapper à cette contrainte, la légion thébéenne, composée de chrétiens originaires d'Egypte, se détache du reste de l'armée et se retire à Agaune, localité située à quelques milles. Averti du fait, Maximien Hercule sévit cruellement : sur son ordre, la légion est décimée. Nullement ébranlés dans leur résolution, encouragés par leur chef Maurice, les légionnaires survivants persistent dans leur attitude ; l'empereur, furieux de leur résistance, les fait massacrer jusqu'au dernier¹².

Nul doute. Le soldat du support, qui, par ordre, adore l'idole, évoque le souvenir de ses camarades encore aveuglés par le paganisme. Et le guerrier qui le foule aux pieds ne peut être que saint Maurice.

Nous avons fait allusion à la beauté exceptionnelle de la statue. Mais la portée morale de l'œuvre dépasse son intérêt artistique. Plus que les exploits plus ou moins historiques de saint Théodore — dédoublé ou non — plus que le roman d'aventures associé à la mémoire du martyr saint Eustache, nous émeut l'histoire de ce chef de légion qui, n'ayant jamais refusé à César ce qui lui

¹² Voici les passages du document les plus importants pour notre démonstration :

« Maximianus Caesar Octodorum venit, ibique sacrificaturus idolis suis, convenire exercitus iussit, atque apposita iussione ut per aras daemonibus consecratas iurarent aequalibus sibi animis contra Bagaudarum turbas esse pugnandum, christianosque velut inimicos diis suis ab omnibus persequendos...

» Dictum est ab his, quos Caesar miserat, milites omnes immolasse hostias, libasse sacrificia et sacramenta fanatici ordinis praebuisse ; iubere Caesarem ut legio festinanter revertens comilitonum pareret exemplo. »

est dû, a revendiqué jusqu'à la mort inclusivement le droit imprescriptible de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Calme dans son triomphe, il se dresse devant nous pour attester par avance ce qu'il n'a pas vu ici-bas, mais a contribué à hâter par son sacrifice : la victoire de la foi chrétienne sur le paganisme.

YVES DELAPORTE

Chanoine de la cathédrale de Chartres

La présente étude a paru d'abord dans le Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Mémoires, XX, 1954, pp. 75-81. Nous remercions très sincèrement son auteur, Monsieur le Chanoine Delaporte, d'avoir bien voulu revoir son texte à l'intention de notre revue où ces pages d'iconographie mauricienne avaient leur place toute naturelle, d'autant plus que la statue de saint Maurice placée il y a quelques années à l'entrée de notre basilique a été inspirée par la statue chartraine de notre saint.

Nous tenons à remercier également la famille de M. E. Houvet, à Chartres, qui nous a gracieusement autorisés à reproduire les deux illustrations de cet article.

Les Echos.